ROZOY FLASH n° 154

Bulletin d'informations communales – **7 octobre 2016**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 septembre 2016

La séance du Conseil Municipal du 23 septembre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT – Adeline MOINEUSE.

Absents excusés :
Dominique LECLERCQ – pouvoir à Sylvain POULAIN
Delphine LOUIS

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Acceptation d'un don,
- Convention de location appartement place de l'Europe,
- Convention avec Orange (installation d'une antenne),
- Convention de location de terrain avec Orange,
- Attribution d'un nom au stade municipal,
- Convention de mise à disposition du personnel de l'USR à la commune,
- Subvention exceptionnelle USR,
- Demandes de subventions FDSV : RD 977 et rue de Verdun,
- Indemnité du Receveur Municipal,
- Rapport d'activités 2015 USEDA,
- Rapport d'activités 2015 Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache »,
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :
- Changement d'un arrondissement,

Secrétaire de séance :
Christelle BERNAILLE

DELIBERATIONS

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

ACCEPTATION D'UN DON

Le Conseil Municipal accepte un don de M. Jean Marie DEBRENNE d'un montant de 20.00 € (pour frais inhérents à l'occupation du parking Digue).

CONVENTION DE LOCATION APPARTEMENT PLACE DE L'EUROPE

L'appartement situé au-dessus de l'ancienne perception a été loué à un professeur du collège, à compter du 1er septembre 2016. Le loyer mensuel est fixé à 250.00 € avec indexation sur l'indice de référence des loyers.
Le Conseil Municipal décide de demander une caution et d'ajouter les charges d'eau et d'électricité au montant du loyer.

CONVENTION AVEC ORANGE (INSTALLATION D'UNE ANTENNE)

ORANGE, opérateur de téléphonie mobile, est revenu sur sa décision et s'est engagé à installer une antenne sur le territoire de notre commune.
Le permis de construire ayant été déposé, le Conseil Municipal accepte le principe de l'installation de cette antenne et autorise M. le Maire à signer la convention relative à cette installation.

CONVENTION DE LOCATION DE TERRAIN AVEC ORANGE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de location des parcelles de terrain référencées section ZV n° 183 et ZV n° 201 avec ORANGE UPRNE pour l'installation d'un relais de radiotéléphonie mobile.
Le montant du loyer annuel sera de 1000 € jusqu'à la construction et ensuite de 2500 €.

ATTRIBUTION D'UN NOM AU STADE MUNICIPAL

Afin d'honorer la mémoire de M. Maurice HAGOUEL qui s'est impliqué sans limite en tant que joueur, entraîneur, dirigeant et président au sein de l'Union Sportive Rostande, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le nom de Maurice HAGOUEL au stade municipal.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL DE L'U.S.R. A LA COMMUNE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec l'Union Sportive Rostande, concernant la mise à disposition de M. Florent JOSEPH, en emploi d'avenir à l'Union Sportive, à partir du 1er octobre 2016.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE U.S.R.

M. le Maire explique que l'U.S.R. sollicite une avance sur la subvention 2017.
Le Conseil Municipal décide d'allouer une avance exceptionnelle sur subvention d'un montant de 3 000 € à l'Union Sportive de ROZOY-SUR-SERRE.

DEMANDES DE SUBVENTION F.D.S.V. : RD 977 ET RUE DE VERDUN

Des subventions dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité » Voirie (F.D.S.V.) ont été attribuées à la commune par le Département de l'Aisne.
Les rues concernées sont :

- rue de Verdun pour un montant de 5 600 € (montant HT des travaux 16 000 €)
- RD 977 (rue Charles de Gaulle) pour un montant de 2 450 € (montant HT des travaux 7 000 €)

Ces deux subventions sont acceptées.

INDEMNITE DU RECEVEUR MUNICIPAL

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attributions de l'indemnité de Conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.
Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par M. Charles MARTIN, Receveur Municipal, en sa qualité de conseiller économique et financier, décide de lui allouer l'indemnité de Conseil fixée au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé.

RAPPORT D'ACTIVITES 2015 U.S.E.D.A.

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel 2015 émanant de l'Union des Secteurs d'Energie du Département de l'Aisne concernant le bilan d'activités général.
Ce rapport est approuvé et peut être consulté au secrétariat de mairie par toute personne le souhaitant.

RAPPORT D'ACTIVITES 2015 COMMUNAUTE DE COMMUNES « LES PORTES DE LA THIERACHE »

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel 2015 émanant de la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache ».
Ce rapport est approuvé et peut être consulté au secrétariat de mairie par toute personne le souhaitant.

CHANGEMENT D'ARRONDISSEMENT

M. le Maire informe d'une communication de Mme BARRÉ, secrétaire général et sous-préfet de l'arrondissement de LAON : pour être en phase avec le Canton et les Communautés de Communes, il a été décidé, à compter du 1er janvier 2017, du rattachement de la commune de ROZOY-SUR-SERRE à l'arrondissement de VERVINS.

QUESTIONS DIVERSES

L'Assurance Maladie

La permanence de ROZOY est supprimée. Il faut désormais aller à **MONTCORNET** – le jeudi de 9 h à 12 h – en mairie.

INCIVILITES M. le Maire fait part de l'augmentation importante d'incivilités dans la commune (intérieur et extérieurs de la maison médicale, cimetière, comportement de certains enfants et adolescents…). De nombreuses réclamations ont été faites en mairie par la population.
Il est envisagé de répertorier les délits, de les signaler en gendarmerie et auprès des services ou associations compétents en la matière.

Après programmation de plusieurs réunions de commissions, M. le Maire propose un tour de table :

Christelle BERNAILLE, en tant que Présidente du SIEMPPR, demande que, dans le cadre du plan VIGIPIRATE et suite à la circulaire préfectorale, des barrières soient remises aux abords des écoles.
Rappelons qu'avec le plan Vigipirate, en école primaire, il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants.
Elle fait part également du manque de visibilité à gauche au stop, lorsque l'on sort de la rue de Verdun pour rejoindre la rue G.A. Martin. Ce problème a déjà été évoqué et fait l'objet d'une étude par la commission sécurité routière.

Roger POTET signale que les voitures qui stationnent sur les trottoirs (au lieu de respecter les marquages) empêchent les piétons de passer et ceux-ci sont obligés d'emprunter la route, ce qui est très dangereux. Les propriétaires seront avertis afin qu'ils respectent le marquage au sol des places de parking.

Lucienne BEKALAREK félicite un riverain qui a nettoyé l'allée derrière l'église.

Olivier THOUANT signale un problème d'éclairage public à l'entrée de ROZOY, en venant de MONTCORNET. Il a été résolu depuis.
Il signale également que les abords de la rivière près du Pont sont à nettoyer. Le Syndicat de rivières sera contacté par le délégué du Conseil.
Il demande une réflexion sur la mise en place d'un portail au parking de la salle des fêtes pour la sécurité des personnes qui louent la salle. Une étude sera faite sur la pose d'une barrière coulissante.
Il insiste sur la vitesse excessive rue du Point du Jour. Ce phénomène est commun à d'autres secteurs de notre bourg. La commission Sécurité Routière se chargera de ce dossier et proposera des solutions adéquates.

Xavier BOULANDE souligne qu'un ravalement de façade des logements du CIL serait nécessaire rue Jean Mermoz. La Maison du CIL a déposé récemment une déclaration de travaux. Une relance lui sera faite par M. le Maire.
Il signale aussi le comportement de certains utilisateurs de la salle des fêtes qui ne rangent pas le matériel emprunté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Informations générales

APPEL AUX DONS

Si vous avez des vivaces qui envahissent vos jardins ou massifs, l'équipe de la commission Propreté-Embellissement serait heureuse d'en profiter pour fleurir les massifs de la commune.

Merci à l'avance de votre générosité.
Martine MAINGAINT,
Conseillère déléguée

RESTOS DU CŒUR
RENCONTRE AVEC LES FAMILLES
CAMPAGNE D'HIVER 2016/2017

Les rencontres avec les familles pour bénéficier de l'aide alimentaire et autres services des Restos du Cœur auront lieu aux dates suivantes :

. lundi	14 novembre 2016	14 h 00 à 17 h 00
. mardi	15 novembre 2016	14 h 00 à 17 h 00
. mercredi	16 novembre 2016	14 h 00 à 17 h 00

Au local des Restos du Cœur 273, Rue Charles de Gaulle
02360 Rozoy Sur Serre.

MERCI DE VOUS MUNIR DE TOUS JUSTIFICATIFS <u>ORIGINAUX RÉCENTS</u> HABITUELS (IDENTITÉ, REVENUS et CHARGES – loyer ou bail, eau, électricité, taxes habitation et foncière, …-).

Pour tous renseignements, téléphoner au 03 23 98 82 08
ou au 09 52 25 49 41

INCIVILITES au Monument aux Morts

Plusieurs enfants prennent le Monument aux Morts pour une aire de jeux.
PARENTS, c'est à vous d'expliquer que le Monument aux Morts est un lieu de recueillement et du souvenir que l'on respecte.
Il rappelle que des hommes et des femmes se sont sacrifiés pour la patrie.

Le Président des Anciens Combattants
Michel DOUTTÉ

PROCHAINES MANIFESTATIONS

LOTOS

Salle des fêtes
Ouverture des portes 18h30 – début des jeux 20h00

Vendredi 14 octobre 2016, organisé par les Amis de Rozoy et de sa Collégiale
Vendredi 28 octobre 2016, organisé par T.A.C.T.
Vendredi 18 novembre 2016, organisé par l'APEL de l'école Jeanne d'Arc

CINEMA

Prochaines séances
Salle des fêtes

Samedi 15 octobre à 20h30
La légende du roi Arthur – comédie musicale

Jeudi 20 octobre à 16h
Peter et Elliott le dragon – aventures – 1h43
A partir de 6 ans

Jeudi 10 novembre à 20h
Radin ! - comédie avec Dany BOON - 1h29

Mercredi 30 novembre à 20h
CEZANNE et moi – drame avec Guillaume CANET et Guillaume GALLIENNE – 1h57

Mardi 20 décembre à 16h
Cigognes et Cie – dessin animé – 1h40

Vendredi 23 décembre à 14h30
Le Petit Prince – dessin animé – 1h50
A partir de 3 ans - Séance de Noël de la commune offerte par le Comité des Fêtes

LES AINES ROSTANDS

Repas dansant le dimanche 16 octobre 2016
Salle des fêtes de Rozoy sur Serre à partir de 12h

Animation par le groupe
« Les Copains d'abord »
Ouvert à tous – Venez nombreux
Renseignements auprès de Michel DAUTRECQUE au 03.23.98.55.61

BADMINTON

Journée portes ouvertes
Le 16 octobre de 10h à 18h
Gymnase de Rozoy
Initiation - démonstrations
Venez nombreux – Entrée libre

LE FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND

Recherche animateurs bénévoles pour :
- Relance de la section Cyclotourisme
- Création section atelier couture
- Création section atelier cuisine
- Création section atelier art floral

Contact : mairie au 03.23.98.50.04

LE FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND

Organise une sortie au STADE DE FRANCE :

MATCH FOOTBALL FRANCE – SUEDE

Match de qualification à la coupe du monde 2018

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

Rendez-vous à 15h place de l'Europe - Retour prévu vers 2h00
32 € pour les adhérents et 37 € pour les non adhérents
Réservations avant le 20 octobre au 06.41.56.77.83 (Xavier BOULANDE) ou au 06.08.50.35.14 (Nicolas JESIORSKI)